

C O L L E C T I O N   M A J O R   B A C

El. 8<sup>p</sup> R

8993

**Premières**  
toutes  
sections

# Mémento de français du bachelier

par Eric Cobast



*Presses  
Universitaires  
de France*

**puf**

2162926

80

NL

# Mémento de français du bachelier

PAR

*Éric Cobast*

*Agrégé de Lettres modernes  
Professeur de lettres en classe de Première supérieure  
au lycée Madeleine-Daniélou (Rueil-Malmaison)  
et à Prépasup (Paris)*

EL 80R

8993



*Presses Universitaires de France*

27866

DL-11 07 1996

MAJOR BAC

DIRIGÉE PAR PASCAL GAUCHON

CODIRIGÉE PAR ÉRIC COBAST



ISBN 2 13 047949 9

Dépôt légal — 1<sup>re</sup> édition : 1996, juin

© Presses Universitaires de France, 1996  
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



# Sommaire

---

<b>Avant-propos</b> .....	1
<b>1 – Nostalgie sacrée – La poésie</b> .....	3
I. Pourquoi écrire des poèmes? .....	3
II. Versification française .....	10
III. Le grand écart: les figures .....	22
Approfondir .....	30
<b>2 – Un art engagé – Le théâtre</b> .....	33
I. Un antique spectacle .....	33
II. Entre noblesse et vilénie .....	38
Approfondir .....	46
<b>3 – Crises de crédulité – Formes particulières du récit: roman, conte, nouvelle</b> .....	49
I. Une prose envahissante .....	49
II. Stylistique de la prose .....	61
III. Lectures critiques .....	67
Approfondir .....	72
<b>4 – Travail d'écrivains – La littérature didactique</b> .....	75
I. L'écrivain contre l'écrivain? .....	75
II. Raconter sa vie .....	78
III. Critiquer .....	82
Approfondir .....	89

<b>5 - De l'œuvre au texte - Applications et conseils pratiques</b> . . . . .	91
I. Étudier une œuvre complète . . . . .	91
II. Étudier un texte littéraire . . . . .	97
Approfondir . . . . .	101
<b>Annexe</b> . . . . .	103
<b>Index des noms propres cités</b> . . . . .	117
<b>Index des 200 notions clés</b> . . . . .	119



## Avant-propos

---

Comment satisfaire aux exigences des épreuves de français du baccalauréat sans quelques connaissances précises dans le domaine de l'histoire littéraire, de la rhétorique ou même de la critique ?

L'apprentissage des méthodes paraît indispensable. C'est l'évidence, mais la méthodologie, aux allures de panacée, ne suffit pas. Apprendre à construire une argumentation, à composer une introduction, à dessiner un plan... bien sûr ! Encore faut-il avoir quelque chose de précis à dire et les mots pour le dire... En effet, la dissertation et l'explication littéraires réclament davantage du candidat que la seule expression de ses impressions. Quelque précaution que l'on prenne dans les intitulés des sujets, l'objet de ces exercices n'en demeure pas moins la littérature ! La réforme récente de l'examen va dans le sens d'une affirmation de la spécificité littéraire de ces épreuves, devenues, au fil du temps, des prétextes à l'expression écrite !

Ceci admis, les difficultés commencent avec l'acquisition d'un vocabulaire qu'il faut bien se résoudre à qualifier de *technique*. L'élève découvre ensuite que le simple maniement d'un lexique spécifique ne suffit pas. Il faut apprendre à repérer des formes, à mesurer les évolutions... On prend ainsi conscience, par exemple, que la notion de « genre » en littérature soulève plus de questions qu'elle n'apporte de

réponses... Bref, à côté du savoir-faire pratiqué en classe, on finit par deviner la nécessité d'un savoir indispensable mais qu'une terminologie de spécialistes rend difficile. Afin de répondre à cette attente et dans un souci de clarification, il nous a semblé utile de rédiger un véritable *guide* des études littéraires. Car au-delà du glossaire, inévitable, il nous a paru intéressant de proposer une réflexion sur les notions à définir.

De fait, fidèle à l'esprit de la collection *Major Bac*, ce mémento de français privilégie l'explication, le commentaire, l'analyse sur la définition. Citations nombreuses et exemples variés sont bien là pour expliciter les enjeux que trahit l'existence d'un vocabulaire particulier. La « logique » alphabétique a donc été proscrite ; l'ouvrage s'organise autour de quatre chapitres qui sont autant d'initiations à la poésie, au théâtre, au roman et à la littérature d'idées, auxquels s'ajoute un cinquième consacré à l'application pratique de ces connaissances aux exercices du baccalauréat.

Des index achèvent le dispositif, pour permettre évidemment la recherche rapide, en cas de nécessité.

Le *Mémento de français du bachelier* est ainsi un ouvrage que l'on espère utile et qui s'efforce de lier, pour le bénéfice du lecteur, *information et réflexion*.

Pascal Gauchon, Éric Cobast.

## Nostalgie sacrée

LA POÉSIE

### I. Pourquoi écrire des poèmes ?

#### 1. Vers ou prose

*Je pense en premier lieu à un grand refus. Quand nous avons à « prendre sur nous », comme on dit d'un homme qu'un malheur frappe (...) c'est à la parole que nous venons comme en un lieu préservé. Le mot est l'âme de ce qu'il nomme, nous semble-t-il, son âme toujours intacte.*

Y. Bonnefoy, *L'improbable*.

La poésie, voilà donc le *grand refus*. Refus de l'oubli, appel à la mémoire, résistance au temps qui passe et qui efface. Tout est dit : l'invention poétique recherche et trouve quelle forme donner à l'expression d'une émotion, voire d'une idée, **afin que celle-ci ne soit pas facilement oubliée**. Les mots se trouvent alors fixés dans le cadre du vers, cadre strict à l'intérieur duquel pourtant on les force au grand écart du sens. Le poème affiche ainsi l'artifice et la singularité d'une parole dont il se prévaut. Dire autrement et comme jamais auparavant, afin que personne ne puisse ignorer le caractère unique, irremplaçable de l'expérience vécue. **Dire l'inédit**. L'étymologie confirme cette première approche.

#### ► Poésie, poème.

L'origine grecque de ces deux mots renvoie au verbe *produire*. Un poème, c'est donc une *production*, quelque chose



qu'on a *conduit* (*ducere*) *devant* (*pro*), ce qui a été, en fin de compte, révélé par le travail d'un homme, le poète. **La poésie est par nature artifice.**

► **Vers : du latin *vertere*, tourner.**

L'image qui habite l'étymologie du mot est bien celle du laboureur qui *retourne* la terre avec la charrue et trace en les creusant des sillons (*versus*). **Le vers est un sillon, une ligne bien droite que dessine la main de l'homme.**

► **Prose : *prosus* signifie en latin *en avant*.**

La *prosa*, on le déduit sans peine, désigne la ligne continue, ininterrompue. C'est le flot verbal que le décompte syllabique ou métrique ne saurait arrêter. Et si la prose paraît plus *naturelle* que le vers, c'est qu'elle semble moins contrainte. Mais rien n'interdit, évidemment, de qualifier tel extrait en prose de poétique. Le **poème en prose** fait, au XIX<sup>e</sup> siècle, voler en éclats cette opposition réductrice.

De fait, la définition du poème comme artifice dissout la distinction vers/prose. L'effort sur le style fait de la prose une expression nouvelle – voire une extension – du vers :

... la forme appelée vers est simplement elle-même littérature ;  
(...) vers il y a sitôt que s'accroît la diction, rythme dès que style.

S. Mallarmé, *Crise de vers*.

Qu'est-ce que la poésie ? On serait désormais tenté de répondre *la littérature* mais aussi *l'art*, en tant qu'il se donne pour la tentative de représentation de ce qui n'est plus. Il s'agit d'arracher à l'absence et à la mort quelque chose du regard des hommes qu'ils portent sur le monde, de conserver un peu de cette émotion qu'ils éprouvent quand ils se trouvent confrontés à la nature, aux choses et à eux-mêmes. Ainsi, grâce à la poésie les sentiments ne sont jamais perdus. L'amour de Louis pour Elsa, de Charles pour Jeanne, ou de Pierre pour Marie rencontre dans l'œuvre d'Aragon, de Baudelaire et Ronsard *son anti-destin*.

Michel Butor dans *Essais sur le roman* commente ainsi *Le lac* de Lamartine :

(L'écriture fait revivre au poète) *un moment de son existence qui s'isole comme ayant une importance considérable ; il (Lamartine) fait un poème pour que ce moment ne soit jamais oublié.*

On l'a compris, la poésie a partie liée avec le sacré. Elle autorise la résurrection des instants les plus précieux de l'existence. Elle éternise.

Ne voit-on pas dans Orphée, descendu aux enfers, rechercher la nymphe Eurydice dont il était l'amant, le premier des poètes ? **Le pouvoir de faire vivre et revivre toujours les morts.** Certains, avec roublardise, firent même de ce don exceptionnel une arme déterminante dans une stratégie de séduction... c'est à dessein que Ronsard glisse à Hélène :

*Quand vous serez bien vieille, au soir à la chandelle,  
Assise auprès du feu, dévidant et filant,  
Direz, chantant mes vers, en vous émerveillant :  
Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle.*

## 2. Vocabulaire et chronologie

### ► Les genres.

La notion de genre demeure dans les études littéraires particulièrement problématique. On se réserve par conséquent d'y revenir dans le détail au chapitre 4. Pour l'heure nous entendrons par *genres* les différentes manières dont l'auteur intervient dans son œuvre. Nous définissons donc les genres poétiques en fonction du mode d'énonciation.

On distingue alors :

- **Le genre lyrique** : l'auteur transcrit dans le poème ses émotions, il revient sur son vécu intime, il exprime ses sentiments.
- **Le genre épique** : le poète se fait le témoin, le véhicule et l'interprète des actions illustres accomplies par des personnages héroïques. Le mot *épopée*, venu du grec, signifie

*action de faire un récit. Le poète épique raconte donc quelque chose, il est récitant.*

- **Le genre didactique** : il ne s'agit plus d'analyser un sentiment, d'exprimer une émotion ou de relater quelque haut fait historique mais bien de donner une leçon. Leçon de morale, le plus souvent. Le poète s'efforce d'instruire lecteur ou auditeur, si possible en l'amusant (voir *la fable*).

- **Le genre satirique** : la poésie satirique dénonce vices et ridicules. La leçon est implicite. Ce qui demeure explicite, c'est bien la correction pour le rire des mœurs jugées défectueuses. Le poète devient moraliste, critique de son temps. La satire, à la différence de la comédie, ne craint pas l'attaque personnelle. Elle désigne. Elle est fréquemment rédigée *ad hominem* (à l'intention d'un homme en particulier).

### 3. Les formes

Si les poèmes peuvent être regroupés par genres, à l'intérieur de chacune de ces catégories, ils n'en continuent pas moins d'obéir à des règles de composition plus ou moins rigides. Parmi toutes les formes apparues depuis le Moyen Âge on retiendra :

**Accrostiche** : les initiales de chaque vers, lues verticalement, composent un mot clé. L'accrostiche est un exercice de virtuosité qui valorise l'aspect ludique de la création poétique. Évidemment un accrostiche peut être combiné à une autre forme poétique. Un exemple illustre, le dernier tercet du sonnet de Rimbaud, *Le dormeur du val*.

*Les parfums ne font pas frissonner sa narine :*

*Lit Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,*

*Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.*

**Ballade** : forme médiévale composée de trois strophes, suivies d'un couplet répété à la fin.

**Discours** : forme qui appartient au genre didactique. Elle

traite en alexandrins de sujets sérieux, le plus souvent historiques (Ronsard, *Discours des misères de ce temps*).

**Élégie** : forme appartenant au genre lyrique. Le poète y exprime une souffrance ou bien le motif de sa mélancolie.

**Épigramme** : en Grèce, on désignait ainsi un court poème gravé dans la pierre. La poésie française a conservé à cette forme sa brièveté. Elle y ajoute une nécessaire causticité. L'épigramme est satirique. C'est un trait d'esprit destiné à railler une personnalité (Voltaire, *Épigramme contre Fréron*).

**Épithalame** : poème composé à l'occasion d'un mariage, destiné à célébrer les époux.

**Épître** : une épître est une lettre en vers traitant d'un sujet le plus souvent moral. Elle participe du genre didactique (Marot, *Épître au roi pour avoir été dérobé*).

**Fable** : poème destiné à illustrer une morale. En 1719, Houdart de La Motte définit précisément la fable comme *une instruction déguisée sous l'allégorie d'une action*.

**Hymne** : poème sous forme fixe destiné à célébrer un personnage historique ou une action héroïque particulièrement mémorable.

**Ode** : à l'origine, il s'agit d'un poème divisé en trois strophes. Il vise à *célébrer* un personnage, un lieu, une action.

**Pantoum** : forme poétique empruntée à la poésie malaise. Elle est introduite dans la poésie française par le romantisme et produit un effet d'exotisme. Ce sont quatre quatrains à rimes croisées, fondés sur des répétitions vers à vers (Baudelaire, *Harmonie du soir*).

**Rondeau** : la forme est héritée du Moyen Âge. Le poème s'ouvre et se ferme sur deux vers refrains. Le premier est d'ailleurs repris à l'intérieur de la strophe.

**Sonnet** : la plus célèbre des formes fixes. Le sonnet apparaît en Italie au XIII<sup>e</sup> siècle. Ce sont toujours quatorze vers distribués en deux quatrains et deux tercets. Les quatrains sont uniquement composés sur deux rimes.

**Terza-rima** : poème composé de tercets aux rimes qui s'enchaînent selon le schéma ABA/BCB/CDC/...

**Virelai** : forme médiévale qui s'ouvre et se ferme par un refrain de quatre vers.

On réserve un sort particulier à deux formes originales, remarquables en ce qu'elles ont cristallisé les valeurs de leur époque, chacune à sa manière et de façon exceptionnelle.

**La chanson de geste.** Poème chanté (accompagné à la vielle) qui se compose d'un nombre indéfini de *laissez* (strophes de vers rassemblés sur le principe de l'assonance : la dernière voyelle accentuée est identique). L'œuvre relate les actions illustres d'un héros qui incarne les valeurs de la société. Elle est le plus souvent démesurée (*La chanson de Roland* compte plus de 290 *laissez* pour un total de 4 002 vers) et se transmet oralement.

**Le poème en prose.** Nouveauté du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est au romantique Aloysius Bertrand, auteur de *Gaspard de la nuit*, *fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot*, qu'il faut en attribuer la paternité. Baudelaire fasciné par le recueil se lance à son tour dans l'aventure prétendant accomplir *le miracle d'une prose poétique, musicale sans rythme et sans rime, assez souple et assez heurtée pour s'adapter aux mouvements lyriques de l'âme, aux ondulations de la rêverie, aux soubresauts de la conscience.*

La seule règle du poème en prose semble être d'éviter en apparence le vers (Baudelaire ne peut s'empêcher de dissimuler dans la prose ici ou là des alexandrins!). Derrière cette forme de l'informe, c'est évidemment le renouveau poétique qui se cherche. Les audacieuses innovations du XX<sup>e</sup> siècle se laissent déjà deviner.

#### 4. Quelques repères chronologiques

- XII/XIII<sup>e</sup> siècle. Épanouissement de la poésie lyrique. L'amour courtois qui installe le poète en situation de chevalier servant au pied d'une belle dame froide et *sans pitié* devient le motif de prédilection des *cansos*, poèmes rédigés



en langue d'oc qui inaugurent une tradition savante où le raffinement le dispute à la prouesse technique.

- **1460-1520. L'âge des grands rhétoriciens.** Ces poètes qui apparaissent à la fin du XV<sup>e</sup> siècle se retrouvent dans des exercices de virtuosité qui fondent véritablement le savoir-faire poétique. La poésie n'est plus seulement une question d'inspiration, de vocation, d'enthousiasme sacré ou profane. C'est bien désormais un métier qui réclame l'acquisition d'une technique (voir *La rime*, p. 17).

- **1549. Défense et illustration de la langue française.** Rédigée par Ronsard et Du Bellay, cette *apologie* de la littérature française marque un tournant fondamental. Les poètes de *La Pléiade* militent en faveur de la création linguistique, du renouvellement des formes par l'imitation des Anciens et d'un statut privilégié pour l'artiste de génie.

- **1674. Art poétique de Boileau.** La poésie trouve son Descartes ! Boileau met l'inspiration et la technique poétiques sous le joug de la Raison :

*Selon que notre idée est plus ou moins obscure,  
L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure.  
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,  
Et les mots pour le dire arrivent aisément.*

Clarté, recherche d'un lexique noble (en finir avec le langage des Halles), exigence d'harmonie, effort de concision...

La poésie doit plaire désormais au plus grand nombre. Il faut séduire, rechercher la simplicité, fuir les démonstrations d'érudition, de technicité et tous les savants excès du baroque et de la préciosité.

- **La profusion romantique :**

1820 *Méditations poétiques* de Lamartine

1857 *Les fleurs du mal* de Baudelaire.

*Je suis le premier qui ai fait descendre la poésie du Panasse – écrit Lamartine dans la préface des Méditations –, et qui ai donné à ce qu'on nommait la muse, au lieu d'une lyre*

*Deux cents notions-clés, tous les genres littéraires, les mouvements de sensibilité analysés... Ce mémento veut rassembler l'essentiel de ce qu'un bachelier doit connaître en littérature française.*

*Rédigé entièrement, L'essentiel du français au bac ne se contente pas d'être un lexique de plus : les enjeux de la création littéraire sont explicités, les exemples sont nombreux pour permettre une meilleure assimilation des termes techniques, les citations s'offrent comme autant de points d'ancrage efficaces dans la réflexion critique.*

*Un ouvrage indispensable pour maîtriser l'écrit comme l'oral en première et en terminale, parce qu'il permet de consolider fermement une véritable culture littéraire.*

*Eric Cobast enseigne la littérature dans les classes de première supérieure du lycée Madeleine Daniélou à Rueil-Malmaison. Il anime l'enseignement du français à Prépasup et co-dirige depuis septembre 1995 la collection Major Bac aux Presses Universitaires de France.*

*Il est l'auteur de nombreux ouvrages scolaires dont Leçons particulières de culture générale (PUF) et Premières leçons sur Candide (PUF).*

42 FF

22411893/7/96

9 782130 479499



BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 05661922 5

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

